

Notre dernière lettre, en mai, a suscité de nombreuses réactions positives, tant en ce qui concerne sa présentation que son contenu. Nous poursuivons donc dans cette voie d'une communication plus régulière avec nos adhérents et avec nos donateurs. Et nous remercions Romain Cauquil, infographiste de métier, qui a réalisé bénévolement la maquette de cette lettre.



### Nous étions à l'ASSOGORA d'Aix

Comme chaque année, nous étions présents sur le cours Mirabeau, malgré les difficultés provoquées par l'annulation de cette manifestation, initialement prévue le 8 septembre et finalement reportée au 15. Il a fallu dans l'urgence trouver de nouveaux volontaires pour la tenue du stand.

Les conditions atmosphériques ont quelque peu gâché la matinée. Heureusement, le soleil est réapparu l'après-midi, et avec lui une certaine affluence. Quelques contacts intéressants ont été noués, peut-être à l'origine de l'arrivée d'un ou deux bénévoles nouveaux ...

### Une activité toujours soutenue

Notre réflexion sur une acquisition dans la résidence Les Facultés, seule résidence à Aix où les prix sont compatibles avec une approche sociale, va se concrétiser. Une offre particulièrement attractive nous a été faite par un sympathisant de UN TOIT. Conformément aux décisions du dernier conseil d'administration, le bureau a donc décidé d'acquérir un studio situé au troisième étage du bâtiment F.

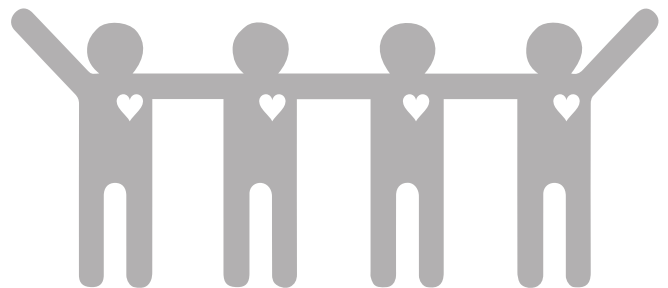
Les projets de Luynes et Venelles avancent quant à eux sûrement mais lentement, trop lentement hélas... Les difficultés sont nombreuses, tenir les coûts est essentiel. Cependant, la consultation des entreprises est désormais sur le point de s'achever. Les baux définitifs seront signés avec le diocèse et la mairie de Venelles, avant fin novembre. Les travaux pourront alors démarrer pour une livraison en 2014.



Photo © Association UN TOIT

Assogora du 15/09/2013

Enfin, nous avons discuté avec Adoma la possibilité d'acquérir un petit immeuble à Gardanne, permettant la réalisation de trois studios. Mais l'importance des travaux à engager et le prix, élevé, demandé nous rendent pessimistes sur les chances d'aboutir.



## Réhabilitation de l'immeuble de la rue des Epinaux

En regard des deux grands projets de réhabilitation, qui sont l'œuvre maîtresse de cette année 2013, il ne faut pas oublier que les locataires d'UN TOIT ont aussi besoin qu'on porte attention à la qualité de leur hébergement.

Cela nous amène à détailler ici les améliorations qui ont été apportées dans le petit immeuble de la rue des Epinaux, et les travaux déjà programmés cette année par le propriétaire ICF (dans cet immeuble, UN TOIT n'est en effet que locataire principal).

Deux appartements sur les cinq se sont trouvés inoccupés en ce printemps, ce qui a permis d'apporter des améliorations substantielles à leur présentation, sinon à leur confort.

Le petit appartement du 4<sup>e</sup> étage a été remis en peinture, et les sols souples ont été remplacés par le propriétaire.

Les équipements sanitaires (douche, WC, lavabo, évier) ont été entièrement révisés, avec le souci d'assurer le bon fonctionnement



des systèmes d'alimentation et d'évacuation. Le chauffe-eau est neuf. Le tableau électrique a été mis aux normes actuelles, et des protections électriques ont été rajoutées, ainsi que des éclairages. Un traitement anti-punaises a été effectué.

Cet appartement a été pris en location par l'ALPA, qui l'a meublé. Il est à présent, malgré sa taille réduite, très présentable.

L'appartement du rez-de-chaussée avait lui aussi besoin d'être révisé après le décès de son occupant, courant avril de cette année.

Tout a été passé en revue : électricité, portes, serrures, appareils sanitaires...

La ventilation mécanique, inopérante, a été entièrement repensée et étendue à toutes les pièces isolées. Le chauffe-eau est neuf. Les zones de murs devenues inesthétiques à cause des remontées capillaires ont été restaurées pour leur donner un aspect plus flatteur. La sortie VMC a été ponctuellement masquée et embellie. Un traitement anti-punaises a été effectué.

Cet appartement, qui n'était pas le plus soigné de l'immeuble, a ainsi retrouvé un standing compatible avec les standards d'UN TOIT.

Comme celui du 4<sup>e</sup> étage, cet appartement a été pris en location par l'ALPA. Il vient enrichir l'offre de logements de l'association et soulage UN TOIT de cette gestion.

Toutes les menuiseries extérieures seront changées par le propriétaire en ce début d'automne, et la façade sera aussi restaurée dans le respect des normes esthétiques du centre-ville d'Aix.

Au rez-de-chaussée seront également remis à neuf la porte d'entrée ainsi que le volet devant la grille.

Même si l'immeuble n'est pas la propriété de l'association UN TOIT, les occupants qui y demeurent bénéficieront de ces requalifications.

## En 2014, UN TOIT aura 20 ans

C'est en effet le 5 avril 1994 que l'association UN TOIT a été déclarée à la sous-préfecture d'Aix. Une quarantaine de personnes engagées dans diverses associations d'aide et d'insertion avaient à cette époque en commun la conviction que disposer d'un toit était un préalable absolu à toute insertion réussie. Concrètement, chacune d'entre elles avait pris l'engagement de contribuer au remboursement du prêt contracté pour financer l'achat du premier immeuble (de quatre logements), et à verser pour cela chaque année, durant dix ans, la somme de 1 440 francs. Le montant de cette contribution est au fil des années resté inchangé, et représente 222 € depuis le passage à la nouvelle monnaie.

On mesure aujourd'hui le chemin parcouru : fin 2014, UN TOIT comptera 30 logements et aura logé plus de 170 familles.

Nous fêterons cet anniversaire avec tous ceux qui ont participé, à un moment ou à un autre, à la vie d'UN TOIT ou qui ont à cœur de nous aider.

Si vous désirez participer à la préparation de cet événement, veuillez nous le faire savoir en nous appelant au 04.42.22.98.65, ou par mail : [ass.untoit@orange.fr](mailto:ass.untoit@orange.fr)

Merci de votre soutien